

## Organisation de vos événements dans les Établissements scientifiques fédéraux

<b>Service</b>	Organisation de vos événements dans les Établissements scientifiques fédéraux (ESF)
<b>Domaine</b>	Evènements, séminaires, conférences, d'expositions,...
<b>Description succincte</b>	Les Etablissements scientifiques fédéraux (ESF) de la Politique scientifique fédérale disposent de salles pouvant accueillir congrès, séminaires, expositions,... Ces salles sont à la disposition d'autres SPF/SPP pour l'organisation de leurs événements. Les ESF en question assurent un service d'accompagnement de ces organisations. Les lieux prestigieux donnent à ces événements une 'touche' supplémentaire.
<b>Groupe cible</b>	Tous les organisateurs éventuels (dont les activités s'inscrivent dans les principes des autorités).
<b>Objectif</b>	Un événement organisé dans un lieu historique d'un ESF (musée, archives, Bibliothèque royale,...) peut se prévaloir d'une plus-value prestigieuse : l'évènement est associé à la valeur culturelle et scientifique de ces établissements et de leur patrimoine. Il est également possible d'intégrer la visite d'une exposition au programme de l'évènement.
<b>Description détaillée</b>	L'organisation de réunions, d'évènements, de congrès, des séminaires, des conférences, etc... est possible dans les Établissements scientifiques fédéraux suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les provinces</li> <li>- Bibliothèque royale de Belgique</li> <li>- Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique</li> <li>- Musées royaux d'Art et d'Histoire (Cinquantenaire et Musée des Instruments de Musique)</li> <li>- Institut royal du Patrimoine artistique</li> <li>- Institut royal des Sciences naturelles de Belgique</li> <li>- Musée royal d'Afrique centrale (fermé jusqu'en 2017)</li> <li>- Planétarium de l'Observatoire royal de Belgique (au Heysel)</li> </ul>
<b>Approche</b>	Chaque ESF dispose d'une personne de contact (voir catalogue détaillé des salles disponibles et personnes de contact), avec qui des accords pratiques peuvent être conclus. Cette personne

	conseillera aussi les orgaiateurs à chaque étape de l'organisation.
<b>Coût</b>	Chaque ESF décide de manière autonome des prix pratiqués. Des réductions peuvent être accordées dans de nombreux cas.
<b>Conditions et accords</b>	Les accords doivent être pris séparément avec chaque ESF. Les activités des organisateurs lors de l'évènement spécifique en général ne peuvent pas aller à l'encontre de la mission des autorités.
<b>Service</b>	Chaque ESF
<b>Contact</b>	voir catalogue des salles disponibles, sur le site web <a href="mailto:info@belspo.be">info@belspo.be</a>
<b>Site web</b>	<a href="http://www.belspo.be/belspo/organisation/publ_fr.stm">www.belspo.be/belspo/organisation/publ_fr.stm</a> <a href="http://www.belspo.be/belspo/organisation/publ_nl.stm">www.belspo.be/belspo/organisation/publ_nl.stm</a>
<b>Produits et services apparentés</b>	Pour un appui technique lors de l'évènement, il est possible, via l'ESF, de faire appel à la cellule Event Support de la Politique scientifique fédérale.